

ANDREA NAGY

## Absence de référents ou référents sous-entendus ?

### Le jeu subtil des types de référence des pronoms *personne et rien*

Mesdames et messieurs..., je vous signale tout de suite que je vais parler pour ne rien dire.

Et si, vous-mêmes, mesdames et messieurs, vous n'avez rien à dire, eh bien, on en parle, on en discute !

Je ne suis pas ennemi du colloque.

Mais, me direz-vous, si on parle pour ne rien dire, de quoi allons-nous parler ?

Eh bien, de rien ! De rien !

(Raymond Devos, Sans dessus dessous, Editions Stock, 1976)

#### I.

La référence pronominale a été considérée pendant longtemps comme un phénomène qui ne présente pas beaucoup de difficultés. En ce qui concerne la localisation du référent, on distingue généralement deux cas suivant que l'antécédent est localisé dans le cotexte même, à travers d'autres segments du texte, ou qu'il n'est accessible que dans la situation de communication. Dans le premier cas, on parle de référence *anaphorique*, dans le deuxième, de référence *situationnelle* ou *déictique*. La grammaire de Riegel et alii (1994) complète ce tableau par un troisième mode de référence, appelé *par défaut*, lorsque « en général, c'est l'interprétation générique qui s'impose, réduisant la valeur référentielle du pronom à ses seuls traits définitoires stables, sans autre limitation situationnelle ni textuelle. Ce type d'emploi se rencontre fréquemment dans la catégorie des pronoms indéfinis et des pronoms négatifs : *Nul/Personne n'est parfait – Rien ne se perd, rien ne se crée* » (Riegel et alii, 1994 : 195). À notre sens, il n'est pas utile de confondre la référence générique et la référence par défaut, ces deux types de référence particulièrement fréquents dans le cas des pronoms indéfinis négatifs, dont *personne* et *rien*.

Cependant, avant d'examiner la différence entre ces deux types de référence, il vaut peut-être mieux répondre à la question suivante : pourquoi chercher des référents là où on dirait que c'est précisément l'absence des référents qui s'exprime. Pourtant, si nous proposons d'analyser les types de référence des pronoms *personne* et *rien*, nous le faisons parce que nous pensons qu'il n'est pas heureux de céder à la tentation de prétendre que *personne* ou *rien* ne peuvent avoir de référence. Il est évident que les mécanismes de la signification linguistique ne sont pas des phénomènes qui illustrent ou suivent les règles de la logique formelle, ce que nous constatons quotidiennement dans nos conversations ordinaires. Considérons la conversation quotidienne suivante entre une mère et son enfant à l'heure du déjeuner :

- Tu ne finis pas ton assiette ?
- Je n'ai plus faim.
- Mais tu n'as rien mangé !

Cette dernière phrase n'est évidemment pas comprise mot à mot, l'enfant a certainement mangé, mais une quantité que la mère n'estime pas suffisante.

Prenons un autre exemple quotidien avec le pronom *personne*. Le matin, en arrivant au département, je ne trouve que la secrétaire à qui je demande : *Personne n'est encore là ?* Elle n'est pas surprise de ma question apparemment illogique car elle comprend que je pense à mes collègues, c'est-à-dire que le pronom *personne* possède bien des référents.

L'interprétation formelle serait une erreur dans ces cas-là, ce qui montre clairement que parfois, *rien* désigne bien *quelque chose*, et *personne* renvoie à *quelqu'un*.

Nous pensons donc qu'il est nécessaire et utile de parler aussi de référence dans le cas des pronoms négatifs. Dans ce qui suit, nous montrerons d'une part, à l'aide de deux exemples, quelle différence s'observe entre la référence générique et la référence par défaut et, d'autre part, que l'identification de *personne* et de *rien*, dans la plupart des cas, passe par l'identification de l'ensemble des référents présents dans le co(n)texte accompagnée par la négation d'une proposition (au sens logique du terme) relative à eux, c'est à dire que ce pronom indéfini est employé dans le langage quotidien le plus souvent en mode de référence par défaut et non pas en référence générique. Considérons les deux phrases suivantes :

(1) *Personne* n'est parfait.

(2) Un enfant est retrouvé seul et *personne* ne le réclame. (Le Nouvel Observateur, 13/08/2008)

Dans la première phrase, *personne* réfère à tout être humain, sans exception. Dans cette phrase toute faite, comme dans les dictons et proverbes, l'interprétation ne dépend d'aucune situation d'énonciation. D'ailleurs, le seul autre élément textuel est l'adjectif *parfait* qui par sa signification également (« qui possède toutes les qualités, qui est sans défaut ou qui est idéal qui est le prototype » selon le CNRTL) nous pousse à interpréter *personne* comme ayant la référence générique qui fait que « l'on envisage la contrepartie référentielle de l'expression dans son extension maximale » (Riegel et alii, 1994 : 571)

Par contre, le lecteur du titre de l'article paru dans *Le Nouvel Observateur* interprète *personne* comme un élément référant seulement à ceux qui sont en relation familiale avec l'enfant, en premier lieu aux parents. Etant donné que le cercle des référents (parents ou éventuellement grands-parents) est ici plus restreint que dans le cas d'une référence générique, et les référents quoique non-identifiés individuellement dans le cotexte, sont pourtant bien identifiables comme classe de référents, nous devons nous rendre compte que dans (2), il s'agit d'un autre type de référence du pronom *personne*, que nous appelons référence par défaut. En cas de référence par défaut, on renvoie donc au référent le plus immédiatement accessible, d'une part, à partir des informations fournies par le cotexte, d'autre part, à partir de nos connaissances relatives au monde.

Pour résumer, on pourrait dire que tandis que la référence par défaut affecte un groupe, une classe de référents explicitement non-identifiés, mais identifiables à partir du co(n)texte et/ou de nos savoirs extra-linguistiques, la référence générique affecte une classe, une catégorie de référents dans son étendue maximale où les référents qui composent la classe, la catégorie, ne sont ni identifiables, ni identifiés.

Cependant, placée dans un contexte plus large, même une phrase apparemment à orientation générique comme *Personne n'est parfait* n'aura plus ou n'aura qu'une interprétation générique, comme c'est le cas dans notre exemple (3).

(3) Je suis française. *Personne* n'est parfait.

Je me souviens que je me sens rarement fière d'être française en général.  
Je me souviens que je ne suis jamais fière d'être française quand j'entends Jean Marie Le Pen à la télé.  
Je me souviens que j'étais pas fière d'être française quand Ségolène Royal a fait équipe avec Jean Pierre Chevènement, et l'a annoncé fièrement à la télé. (blog de Catherine Guibourg : <http://catymi.blog.lemonde.fr/2007/03/13/je-suis-francaise-personne-nest-parfait/>)

La phrase *Personne n'est parfait* est insérée ici dans un contexte qui est marqué par la présence massive des *je* déictiques, et sous leur influence, le pronom *personne* également reçoit une interprétation déictique, comme si l'auteure du blog disait « *Personne n'est parfait, donc moi non plus, je ne suis pas parfaite* ». En outre, il faut prendre en considération aussi l'adjectif *française* présent dans chaque phrase et ayant une importance particulière. Il renvoie à une classe de référents bien déterminable : les Français dont le locuteur fait partie, ce qui aura, à son tour, son effet sur l'interprétation du pronom *personne*. En effet, le lecteur peut être amené à interpréter *personne* comme un élément ayant la contrepartie référentielle *les Français : Personne n'est parfait, les Français (non plus) ne sont pas parfaits*. Comme le cercle des référents est plus restreint dans ce cas-là que dans la référence générique, et quoique non-identifié, il est pourtant identifiable à l'aide d'autres éléments contextuels et extra-linguistiques, nous pouvons dire que dans ce texte, *personne* réfère aussi selon le mode par défaut.

On voit donc par ce qui précède que, d'une part, les pronoms indéfinis négatifs, dans le discours quotidien, ne réfèrent pas généralement selon le mode générique comme cela est suggéré par Riegel et alii (1994 : 195), et que, d'autre part, la référence pronominale est à comprendre avant tout comme un phénomène discursif.

## II.

Le texte littéraire, par ses possibilités d'interprétation, offre un terrain excellent pour l'étude des références. Nous avons l'intention de montrer dans la suite, comment le jeu subtil de ces deux types de référence dans le cas des pronoms *personne* et *rien* enrichit l'interprétation du texte littéraire. L'œuvre choisie est la courte nouvelle de Philippe Besson, *Les Amants*, parue chez Juillard en 2005. L'histoire en est simple, même assez banale : un jeune acteur,

Vincent, quitte sa jeune amie pour aller vivre avec une femme écrivain, Jeanne Dorval, qui a quinze ans de plus que lui. Le temps passe, le jeune acteur devient de plus en plus connu, la femme par contre n'a plus les mêmes succès qu'auparavant, et ils doivent se rendre compte petit à petit qu'ils n'ont plus rien à se dire, sans même se l'avouer. Enfin, c'est une rencontre de Vincent avec une jeune actrice qui met en évidence la fin de leur relation. L'originalité de l'œuvre de Besson ne réside donc pas dans le choix du sujet. Ce qui est plus important chez lui, c'est que son écriture est centrée sur le relationnel et les sentiments de ses personnages. Son style et l'atmosphère de son monde nous rappellent les œuvres de Proust et de Duras.

Dans cette nouvelle, Besson met en scène le vide qui s'installe dans la relation de Vincent et Jeanne. Nous sommes témoins de la disparition et finalement de l'absence des sentiments. En effet, ce ne sont pas que les pronoms *personne* et *rien* qui sont présents dans un nombre significatif, mais des groupes nominaux, des propositions exprimant les divers aspects et nuances du silence et de l'absence. Au début de la nouvelle, ils sont encore éparpillés, et passent presque inaperçus. Tel est le cas, par exemple, de la première conversation des amants où nous trouvons les passages suivants : « on entend les cris des enfants. [...] Comme une réponse au silence qui suit leur dernier échange. » (p. 33), « l'indépassable nullité de sa remarque » (p. 39), « cette dernière phrase en suspens » (p. 39). Vers la fin de la nouvelle, leur nombre s'accroît sensiblement : « sensation du manque » (p. 75), « entre eux, un silence énorme » (p. 86), « une perte de substance » (p. 88), « un silence obligatoire » (p. 91), « une nullité totale » (p. 93).

Dans la mise en scène de cette atmosphère du vide croissant, les pronoms *personne* et *rien* ont une place privilégiée : le lecteur a l'impression qu'ils réfèrent souvent à la fois selon le mode générique aussi bien que selon le mode par défaut. Considérons le passage suivant :

(4) La notoriété ne protège de rien. La littérature ne protège de rien. (p. 76)

Ces phrases sonnent comme des sentences à valeur générique. D'ailleurs, il faut noter que le texte est riche, on pourrait même dire presque surchargé d'énoncés pareils : « L'écriture ne dépend que de soi. » (p. 15), « L'écriture, il faut croire que ça ne conserve pas. » (p. 19), « Une femme ne boit pas de bière. » (p. 32),

« Les histoires, elles finissent toujours par arriver ». (p. 55). Le sens générique est mis en évidence dans ces cas-là soit par la reprise par *ça*, soit par la reprise pronominale *elles*, ou encore par l'emploi du singulier qui renvoie à l'entité typique. Dans l'exemple (4), les articles définis au singulier dans « la notoriété » et « la littérature » servent à référer à une entité dans sa généralité, puisqu'il s'agit ici d'une part, d'une notion, d'autre part, d'un ensemble non-spécifié, dans son extension maximale. Il en résulte que le pronom *rien* non plus, ne peut renvoyer à des référents particuliers, accessibles dans le contexte et réfère donc, lui aussi, génériquement.

Cependant, si nous prenons en considération un plus large contexte de ces deux énoncés, nous devons nous rendre compte que *rien* a une autre interprétation aussi dans les mêmes énoncés.

(5) Dîner chez Elisa Zacharian. Jeanne s'y présente la première. Vincent l'a appelée pour la prévenir qu'il aurait du retard. (...) L'absence de l'homme à ses côtés creuse une béance encore une fois. (...) Elle éprouve un malaise et, comme toute personne dans une posture inconfortable, elle a la conviction que tous, autour d'elle, ne regardent que *ça*, son intranquillité. (...)

D'un autre cercle d'invités, lui parvient très distinctement, comme si un coursier zélé l'apportait à son destinataire, cette phrase : « A quarante-cinq ans, elle ferait bien de faire attention. » Il s'agit d'une phrase passe-partout, qui pourrait désigner un nombre incalculable de situations et d'autres femmes qu'elle au sein de cette assemblée : elle a pourtant la certitude d'être celle dont on parle. Et qu'on la met en garde contre les cataclysmes qui s'annoncent. Contre les inévitables calamités.

La notoriété ne protège de rien. La littérature ne protège de rien. (p. 75-76)

A première vue, *rien* semble renvoyer, en les résumant, aux choses énumérées dans les propositions précédentes : aux mots *cataclysmes* et *inévitables calamités*. On dirait alors qu'il est seulement anaphorique. Cependant, nos connaissances extra-linguistiques contredisent cette interprétation restrictive. En effet, il faut prendre en considération toute la situation aussi. Jeanne, écrivain connue, se retrouve seule à une soirée et se sent abandonnée, malheureuse : *rien* peut donc référer aux notions *solitude*, *abandon*, *malheur*. De plus, elle est persuadée qu'elle est au centre de la discussion d'un autre groupe d'invités, un peu plus loin : c'est le phénomène que nous pouvons définir par le terme de *commérages* auquel *rien* peut également renvoyer.

En somme, force est de constater que *rien* joue ici un triple jeu : il réfère génériquement à un ensemble de référents étendu dans l'absolu, mais il réfère anaphoriquement aussi à des éléments contextuels *cataclysmes*, *calamités*, et il réfère finalement selon le mode par défaut à un ensemble de référents plus ou moins vague, comme *solitude*, *abandon*, *malheur*, ou *commérages*.

En résumé, on peut conclure en disant que l'interprétation des pronoms *personne* et *rien* s'effectue sur le plan sémantique du texte, l'interprétant devant en même temps recourir à des calculs inférentiels et à ses connaissances extra-linguistiques. Par ailleurs, on voit aussi bien que *personne* et *rien* ne réfèrent généralement pas à une nullité absolue...

Car rien... ce n'est pas rien !

La preuve, c'est que l'on peut le soustraire. Exemple : rien moins rien = moins que rien !

Si l'on peut trouver moins que rien, c'est que rien vaut déjà quelque chose !  
(Raymond Devos, *Sans dessus dessous*, Editions Stock, 1976)

### **Références bibliographiques :**

BESSION Philippe (2005), *Les amants*, ELLE/Juillard, Une nouvelle inédite.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadrige, PUF.

<http://www.cnrtl.fr>

<http://tempsreel.nouvelobs.com/index.html>

---

ANDREA NAGY

Université de Debrecen

Courriel : [nandrea@dragon.unideb.hu](mailto:nandrea@dragon.unideb.hu)